



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 22 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le 22 mars à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à

OSMOY SAINT VALERY

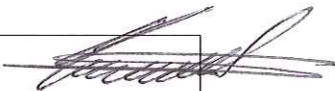

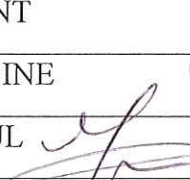

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.


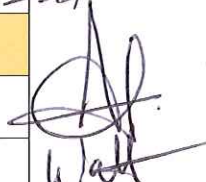




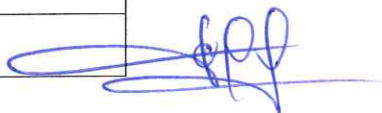
Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 28

6 absents : Paillard JF, Depoix MC, Martel C, Caplet C, Beuvain I, Biller B.

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE 
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY 
BURES EN BRAY	
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL 
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC 
FREAUVILLE	
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT

FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT	
FRESNOY FOLNY		
FRESNOY FOLNY		
GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD	
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL	
LONDINIERES	Mme BILOQUET ARMELLE	
LONDINIERES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE	
LONDINIERES	Mme MARTEL RÉGINE	
LONDINIERES	M. HURARD FRANÇOIS	
LONDINIIERES		
LONDINIERES	M. ANGER SEBASTIEN	
LONDINIERES	Mme WATTELIER NATHALIE	
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE	
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID	
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ	
PUISENVAL	Mme LEDUE SABINE	
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL	
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC	
SAINT PIERRE DES JONQUIERES		
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO	
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU REGINE	
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER	
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY	

1. Approbation du PV du 18 janvier 2022

Le dernier PV est approuvé.

2. Rapport d'orientation budgétaire 2022

Insertion du rapport d'orientation budgétaire

Suite au débat d'orientation budgétaire,

- Au niveau du déploiement de la fibre, il a été évoqué le problème de poteaux téléphoniques tombé. M.Vassard déclare que ce fait a déjà été évoqué et signalé. Il ne faut pas hésiter à envoyer des mails.
- La Communauté de Communes de Londinières souhaite effectuer le guide touristique une fois tous les 2 ans. Mme Biloquet informe qu'il a été évoqué un regroupement des offices de tourisme. La Communauté de Communes de Londinières ne voit pas la plus value pour le territoire au niveau du tourisme et s'y oppose.
- Concernant les ordures ménagères, la ComCom espère une baisse significative avec la mise en place des poubelles jaunes. Mme Biloquet relate que les déchets organiques ne seront plus autorisés dans les poubelles en 2024. Il faut savoir que les cantines scolaires produisent en moyenne 30% de déchets organiques.
- Le dernier achat effectué pour la déchetterie est le taille haie. (début 2022)
- Pour la maison santé, la dentiste déménage, la remise des clés se fera dans peu de temps. Les locaux sont disponibles mi avril.
Le conseil délibère pour la restitution de la caution (après que l'état des lieux soit fait).
Les loyers des docteurs Lethuillier seront effectifs en 2023.
Le docteur Lethuillier a demandé la location du petit bureau tous les vendredis. Un bail va être établi prochainement.
- Hors GEMAPI : Une hausse de 10 centimes par habitant pour 2002 est prévue, cette hausse n'est pas appréciée par notre communauté de communes.
- Les associations :

LE CONSEIL DELIBÈRE :

- 1- pour soutenir le **CLIC** pour ses missions de conseils d'évaluation et de soutien aux personnes âgées. Le CLIC contribue à améliorer la qualité de vie des personnes de plus de 60 ans. Le montant de cette subvention pour 2022 sera de **1480 euros**.
- 2- pour soutenir la **MISSION LOCALE DU TALOU**, elle **intervient auprès des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire**. Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches vers l'accès à l'emploi. Le montant de cette subvention pour 2022 sera de **1500 euros**.
- 3- la **reconduction de l'aide sur les nids de Frelon**.

Mme Biloquet évoque le fléau des chenilles processionnaires, il faudra donc voir le principe de cette aide.

4- Les aides qui sont apportées aux associations votées sont :

ASSOCIATIONS		VOTE
RESTO DU CŒUR	Réfrigérateur	509 €
AHPB	Barnum	200 €
SYNDICAT D'INITIATIVE	Matériel informatique	1 000 €
USL FOOTBALL LONDINIÈRES	Stage, Matériel, 100 ans du club	7 000 €
BLACK STARS	Chaussures, vestes, casquettes	1 100 €
GRENIER DE MOTTE	Comédie musicale LES MISÉRABLES	2 000 €
ECOLE DE MUSIQUE	Convention (Amplis 1161,29 € non)	14 310,00 €
HANDBALL LONDINIÈRES	Matériels, Formations, 50% Licences	7 400 €
TENNIS OSMOY	Sortie Roland Garros, 15 t-shirts	500 €
ORDIYANE	2 Ordinateurs	1 500 €
LA BOULE LONDINIÈRE	Réfection bungalow	1 400 €
TENNIS LONDINIÈRES	Sortie Roland Garros	2 000 €
TEMPLE FEST	FESTIVAL	1 600 €
COLLEGE	Transports, t-shirts, accessoires	1 500 €

- Samedi 4 juin 2022 : les 100 ans du Club de foot une inauguration du Stade sera faite en l'honneur de M. Coquin Laurent.
- La somme de 14310 euros sera versée à l'école de Musique, une convention lie l'école de musique et la ComCom.
Une question est posée : pourquoi une convention ?
Mme Biloquet explique que historiquement cette convention avait été établie car l'école de Musique effectuait des cours de musique dans les établissements scolaires.
M. Grandsire évoque que c'était une compétence du sivom. (il faut peut être relancer des intervenants dans les écoles).
- M. Vassard informe que le Handball compte une hausse des licenciés.
- Concernant le tennis Osmoy, le financement sera de 500 euros.
La commission a apporté des informations et conseils pour leur financement et les oriente à tourner vers la mairie pour la moquette et le grillage.

- Ordyane aide un jeudi par mois, les citoyens à l'utilisation de l'informatique.
- La Communauté Communes de Londinières souhaite soutenir cette année le festival « Le temple Fest » qui est une manifestation musicale qui aura lieu les 1ers et 2 juillet 2022 au sein de la ferme du Temple à Osmoy-Saint-Valery.

- LE PETR

I. MOBILITÉ

Le PETR aurait souhaité une augmentation de la cotisation, que la ComCom a refusé. Pour cette année, un montant de 1800 euros a été demandé par le PETR pour animer le volet mobilité.

Mme Biloquet abstention quelle est l'utilité pour notre territoire ?

Selon le résultat de la partie mobilité, la contribution pour celle-ci ne sera pas renouvelée.

II. OPERATION NORMANDIE HAIE

Le conseil communautaire délibère pour le soutien opération normandie Haie. Une lettre d'intention a été effectuée.

Le conseil communautaire trouve que les haies sont gérées par le bassin Versant et par le PETR ?

N'y a-t-il pas double emploi ?

III PANNEAUX AUTOROUTE

De 8000 euros à 16000 euros pour implanter des panneaux touristiques. Quel utilité pour la ComCom de Londinières ?

La ComCom ne souhaite pas de panneaux et ne souhaite donc pas participer financièrement.

- POINT OM : POUBELLE JAUNE



M. Martel informe

Que la livraison du 1er camion des poubelles jaunes a été réalisé à Smermesnil vendredi.

Mme Ledue relate une poubelle sans roues à Puisenval et à Smermesnil quelques poubelles ont des soucis de roues et axes. Un mail sera effectué à SULO.

Rappel : LES POUBELLES ONT DES PUCES mais LES POUBELLES NE SONT PAS PESÉES.

DANS LA POUBELLE JAUNE TOUT DOIT ETRE MIS EN VRAC.

La 2ème livraison sera vendredi 25 mars à Fresnoy-Folny à 8 H.

- **DÉCHETTERIE**

Un contrat de 40 h pour le mois de mars sera fait à Nelson Cajot, il viendra en soutien à M. Rodolphe Boucher qui pense reprendre le 1er avril 2022.

3.Avenants OM

Le conseil communautaire a délibéré pour renouveler les avenants des lots :

Lot 2 : collecte point d'apport volontaire du verre (IKOS)

Lot 5 : traitement des OMR (IKOS)

Lot 6 : valorisation des déchets JRM (emballage) (TRINOVAL)

4.Avenants DECHETTERIE

Le conseil communautaire a délibéré pour renouveler les avenants des lots :

Lot 3 : collecte et traitement des déchets de la déchetterie (IKOS)

Lot 4 : chargement des déchets verts (BRAY COMPOST)

5.Divers

- **1^{er} AVRIL la déchetterie reprend les horaires d'été.**
- **8 AVRIL Intervention de l'école de Musique à Bures en Bray**
- **1^{ER} MAI Marché fermier à Saint Pierre des Jonquières**

Intervention au sujet de l'UKRAINE

M. Delestrées demande quelle aide la ComCom peut apporter aux réfugiés Ukrainiens ?

Mme Biloquet explique que l'Ukraine a aujourd'hui besoin de financement.

Mme Biloquet a été invitée aux Grandes-Ventes, une famille ukrainienne est hébergée dans un logement communal.

Elle informe aussi que si des personnes parlent Russe, il faut le faire savoir. La barrière de la langue est un problème.

S'il y a besoin de logement pour les familles, la communauté de communes n'hésitera pas à apporter son aide.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal